



Modèle de courrier

à renvoyer avant le 14 février 2013

Nom, Prénom
Grade
Fonction
Poste

à
Monsieur le DASEN
S/c M l'Inspecteur de l'Éducation Nationale
de la circonscription de.....

Objet : congé pour formation syndicale

Monsieur le Directeur académique des services de l'éducation nationale,

Conformément aux dispositions de la loi n° 84/16 du 11/01/1984 (art.34, alinéa 7) portant statut général des fonctionnaires, définissant l'attribution des congés pour la formation syndicale, avec maintien intégral du salaire, j'ai l'honneur de solliciter un congé :
- le 14 mars 2013 pour participer à un stage de formation syndicale : « inclusion scolaire. »

Ce stage se déroulera à Béthune.

Il est organisé sous la responsabilité du Centre de formation de la FSU qui figure sur la liste des Centres et instituts dont les stages ou sessions ouvrent droit aux congés pour la formation syndicale comme prévu à l'article 1 du décret n° 84-474 du 15/06/1984.

Le centre de Formation F.S.U. est habilité à ce titre par arrêté du 15/09/1997 publié au J.O du 23/09/1997.

À....., le
Signature



Le service public,
on l'aime, on le défend

Venez nombreux pour vous informer,
échanger, exprimer vos attentes !!!

à retourner à SNUipp-FSU 16 rue Aristide Briand 62000 Arras

Nom : Prénom :

Affectation :

E mail :@.....

Tél.

Souhaitez-vous prendre un repas : OUI NON

Coupon à renvoyer à SNUipp-FSU Pas-de-Calais à 16 rue Aristide Briand 62000 Arras ;

ou indiquez-nous ces informations par téléphone au 03.21.51.72.26 ou par mail au snu62@snuipp.fr

Fenêtres sur cours Pas-de-Calais journal du SNUipp-FSU
bimestriel prix 0,5€.
Directeur de la publication : Elisabeth Delalleau
Rédaction : Alain Dercourt, Bernard Favril
CPPAP 3842 D 73 S ISSN 1165-6417 IPNS
Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique
du SNUipp-FSU 62. Conformément à la loi du 08.01.78
vous pouvez avoir accès ou faire effacer les informations
vous concernant en vous adressant au SNUipp-FSU 62
Maison des sociétés, 16 rue A. Briand 62000 Arras



le journal départemental du SNUipp-FSU

le syndicat majoritaire en France

SNUipp Pas de Calais
Maison des Sociétés
16 rue Aristide Briand
62000 Arras



date de dépôt : vendredi 1^{er} février 2013

Stage de formation syndicale L'inclusion scolaire : tous concernés

Jeudi 14 mars 2013
de 9h30 à 12h et de 13h30 à 16h30

1^{er} et 2nd degrés

ULIS

CLIS

«milieu
ordinaire»

Unités
d'enseignement

Psychologues
scolaires



Enseignant référent

Sommaire

- ▶ Sommaire page 1
- ▶ Éditorial page 2
- ▶ Programme et modalités du stage page 3
- ▶ Dernière minute page 3
- ▶ Courrier type et bulletin d'inscription page 4

Venez nombreux pour vous informer,
échanger, exprimer vos attentes !!!



SNUipp-FSU Pas-de-Calais
Maison des sociétés
16, rue Aristide Briand
62000 ARRAS
Tél/Fax : 03 21 51 72 26
E-mail : snu62@snuipp.fr
Site : <http://62.snuipp.fr>

FEVRIER 2013 - N° 156 - journal du SNUipp 62 - CPPAP 0410 S07249 - ISSN 1165-6417

En France, le nombre d'élèves en situation de handicap a plus que doublé : grâce à l'engagement des familles et des associations mais aussi à l'engagement des enseignants.

A l'école, la traduction de la loi du 11 février 2005 donne la priorité à la scolarisation en ordinaire et met en exergue la notion de parcours scolaire. On parle souvent « d'inclusion scolaire ». L'école et la société se doivent d'offrir à chaque jeune, quelle que soit sa situation, les conditions adaptées pour sa scolarité et sa citoyenneté. Ce n'est pas à l'élève de s'adapter, mais au milieu scolaire de lui permettre d'être inclus parmi les autres.

Sur le terrain, la réalité est loin d'être idyllique et les enseignants, en première ligne, sont laissés trop souvent seuls (parfois jusqu'à l'épuisement), les dispositifs parfois méconnus ou mal connus, les parcours sont souvent semés d'obstacles aussi bien pour les familles que pour l'enseignant qui accueille, pour l'enseignant qui inclut sans oublier les personnels qui accompagnent, coordonnent ou assurent le suivi de l'élève en situation de handicap.

Conscient des difficultés et des questions que vous vous posez sur l'inclusion scolaire, le SNUipp-FSU vous propose un stage de formation syndicale centré sur ce thème. Ce stage a pour but de vous informer de façon concrète et précise, d'échanger sur ce sujet rassemblant de nombreux personnels, notamment en termes de conditions d'inclusion pour les élèves et de conditions de travail pour les personnels.

Venez nombreux !!!

Dominique Dauchot
Hélène Tixier
Laurence Pontzele

DROIT : Les stages de formation syndicale sont ouverts à tous les fonctionnaires dans la limite de 12 jours par an et par personne.

Stage ouvert à tous, 1^{er} et 2nd degrés, syndiqués ou non



Programme du stage

« L'Inclusion scolaire » ; tous concernés.

Le matin :

9h30 : **Accueil et ouverture** du stage par Emmanuel Guichardaz, secteur ASH du SNUipp-FSU

9h45 : **Inclusion scolaire** : par Philippe Miet (sous réserve)

- ▶ Introduction : l'inclusion scolaire, qu'est-ce que c'est ?
- ▶ Inclusion pour qui ?
- ▶ Inclusion par qui ?
- ▶ L'inclusion : comment ?
- ▶ Conclusion : les évolutions et la réalité du terrain

L'après-midi :

13h30 : mise en place des ateliers

13h45 : 2 **ateliers** basés sur l'échange et l'interaction

- ▶ 1^{er} degré :
- ▶ 2nd degré :

Chaque atelier traitera :

- **des conditions d'inclusion** pour les élèves
- **des conditions de travail** (effectifs, moyens, formation, concertation, charge de travail, obligations de service...)

16h15 : conclusion du stage

Philippe MIET

est délégué permanent du Conseil français des personnes handicapées pour les questions européennes et conseiller national pour les politiques européennes et internationales à l'Association des paralysés de France. Il est intervenu, lors de la dernière université d'automne du SNUipp-FSU sur la question de la scolarisation des enfants en situation de handicap dans différents pays européens dans un contexte de politiques d'éducation inclusive et de désinstitutionalisation.



2 modalités obligatoires :

- ▶ prévenir l'administration (voir modèle page 4)
- ▶ vous inscrire auprès de notre organisation

(renvoyer coupon page 4) soit au :

à SNUipp-FSU Pas-de-Calais à 16 rue Aristide Briand 62000 Arras ; 03.21.51.72.26 ; snu62@snuipp.fr

ATTENTION : pour participer à ce stage, vous devez **prévenir votre administration, par la voie hiérarchique, un mois à l'avance, au plus tard le 14 février 2013, délai de rigueur.**

Dernière minute

stage de formation syndicale «*spécial mouvement*»

le mardi 19 mars à Béthune (voir notre site : 62.snuipp.fr)

La circulaire mouvement vient de paraître et doit être arrivée dans vos écoles (surveillez également vos boîtes mail professionnelles). La saisie des vœux aura lieu du 14 au 28 mars 2013 (courrier à envoyer à l'administration, par la voie hiérarchique, avant les vacances de février)

Vous pouvez également nous appeler au 03.21.51.72.26, et, pour les syndiqués, vous avez aussi la possibilité de prendre rendez-vous pour un entretien personnalisé avec un délégué SNUipp-FSU.